



## Projet

## EXTENSION COLLEGE DE MARENS, NYON

Route du Stand 5, 1260 Nyon



© Franziska Werren

*Date de la visite:* Samedi 23 septembre 2017  
De 9h00 – 9h45

*Point de rencontre :* Dans le préau, devant l'entrée  
du nouveau bâtiment.

**Bureau présentant la construction :**  
Architram, architecture et urbanisme SA

**Mandataires :**  
**Architecte**  
Architram, architecture et urbanisme SA

**Ingénieur civil**  
AB Ingénieurs civils SA, Lausanne

**Ingénieurs CVC – S – E**  
BG – H. Schumacher – SRG

**Maître de l'ouvrage**  
Commune de Nyon représenté par le Service  
Architecture et Bâtiments, Monsieur Patrik Troesch

**Particularités du projet :** 1. Le nouveau bâtiment d'extension prend place en contiguïté avec la salle de gymnastique existante. Sa forme très compacte qui redéfinit l'entrée au site et le préau nord-sud, organise le programme autour d'un atrium central (24 classes normales, la salle des maîtres, les vestiaires de la gymnastique et un fitness).

## **Description de l'ouvrage :**

### A. Lecture du site existant

Le complexe scolaire, culturel et sportif de Nyon-Marens comprend actuellement cinq bâtiments distincts :

- Bâtiment principal : une trentaine salles de classes de diverses dimensions, six groupes de salles spéciales, une salle des maîtres, une infirmerie, un service de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS), une administration, des locaux techniques et des sanitaires.
- Salle de gymnastique 1 : une salle avec gradins, local matériel, vestiaires, appartement du concierge et salle de rythmique. Locaux techniques en sous-sol et poste de commandement pour la PC (non utilisable par l'école).
- Salles de gymnastique 2 et 3 : deux salles avec locaux matériel et vestiaires, deux salles de théorie, un réfectoire avec cuisine, des archives communales, un parking de trente-deux places en sous-sol et une série d'abris PC utilisables pour du stockage.
- Pavillons provisoires : quatre salles de classe (utilisées actuellement pour des activités parascolaires). Destinés à être démolis.
- Théâtre de Marens : une salle de quatre cent soixante-deux places, utilisée également comme aula de l'école, une entrée avec vestiaire, une salle d'exposition, des locaux techniques, un foyer et une salle de musique au sous-sol avec locaux de stockage.

### B. Le nouveau bâtiment scolaire

Le complexe scolaire, culturel et sportif de Marens est un des 6 projets de la planification scolaire et parascolaire de la commune de Nyon. Il concerne l'adaptation de ce qui deviendra l'unique site secondaire, pour l'ensemble du cercle scolaire Nyon-Prangins, à l'échéance de la bascule LEO HarmoS en 2016. La concentration sur un seul site, conjuguée avec la croissance démographique de la population, fera passer le nombre d'élèves de 860 en 2016 puis 1'000 en 2030. L'objectif de nouvelle extension projetée est d'augmenter la capacité d'accueil scolaire tout en limitant son impact sur le site. Le nouveau volume construit présente une forte compacité, avec un rapport d'enveloppe favorable aux économies d'énergie. De par la limitation de la surface constructible, il est nécessaire de démolir la partie servante Est de la salle de gymnastique I (vestiaires, technique et loge concierge) à laquelle le nouveau projet vient s'appondre. La fonction vestiaire sera réintégrée dans le sous-sol du nouveau bâtiment projeté et l'offre sportive complétée par une salle de fitness. La salle de sport existante sera rendue autonome par rapport à la nouvelle extension projetée.

Parallèlement à cette nouvelle construction, le préau sera réaménagé et la continuité nord-sud établie. Les terrains de sport, le stationnement des véhicules et vélos seront réorganisés.

### C. Projet d'architecture nouveau bâtiment

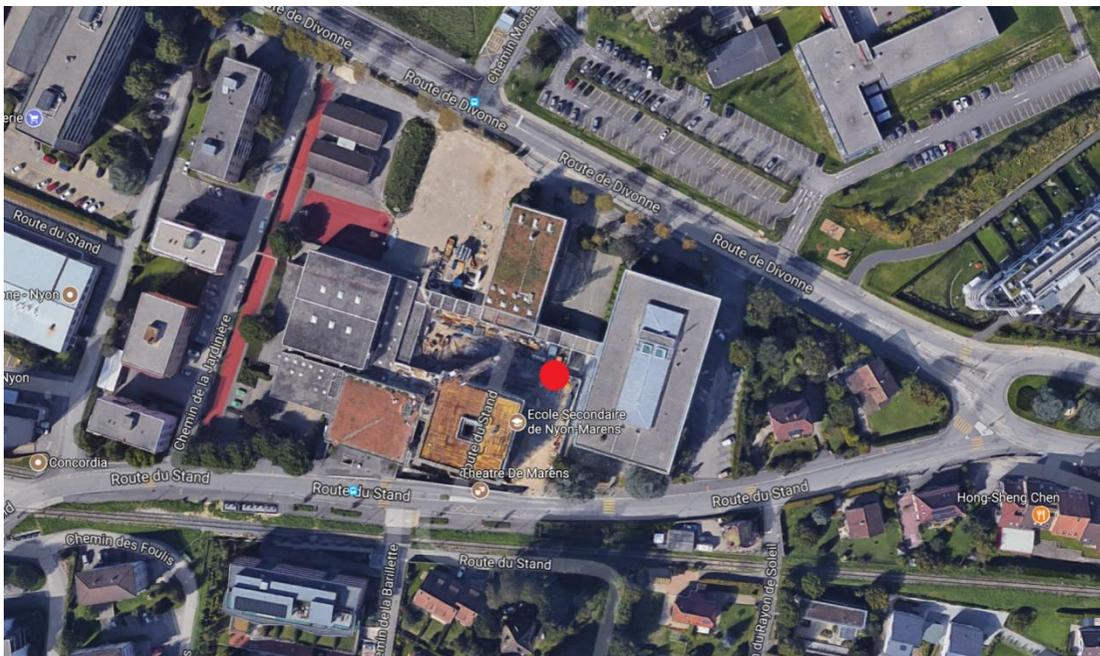
Le nouveau bâtiment comprendra 24 classes, la salle des maîtres, les locaux sanitaires et rangements, les vestiaires pour la salle de gymnastique 1, les salles de fitness au sous-sol ainsi que des locaux de rangements et techniques également au sous-sol. Il prend place en contiguïté avec la salle de gymnastique 1. Un principe de couverts est mis en place afin d'offrir les surfaces de préaux couverts nécessaires, reliant les salles de gymnastique et la nouvelle extension de classes.



© Franziska Werren



© Franziska Werren



**Point de rencontre :**

Dans le préau, devant l'entrée du nouveau bâtiment